

12.—Passif des banques à charte, années civiles 1929-1932.

NOTA.—Les chiffres de ce tableau représentent des moyennes établies chaque année d'après les rapports mensuels.

Nomenclature.	1929.	1930.	1931.	1932.
	\$	\$	\$	\$
Passif envers le public—				
Billets en circulation.....	178,291,030	159,341,085	141,969,350	132,165,942
Balance due au gouvernement fédéral, déduction faite des paiements effectués pour son compte.....	77,815,312	47,706,626	48,978,777	55,598,660
Avances en vertu de la loi des Finances.....	82,916,667	37,308,333	19,416,666	37,352,667
Balance due aux gouvernements provinciaux.....	24,536,732	28,036,339	24,372,336	26,151,681
Dépôts du public remboursables à vue au Canada.....	696,387,381	622,895,347	578,604,394	486,270,764
Dépôts du public remboursables après avis ou à une date fixe au Canada.....	1,479,870,058	1,427,569,716	1,437,976,749	1,376,325,128
Dépôts hors du Canada.....	418,138,374	390,403,559	332,902,489	312,293,297
Dépôts faits par d'autres banques au Canada et balances dues à ces banques.....	14,528,474	14,831,131	12,596,946	10,694,683
Balances dues à des banques et correspondants du Royaume-Uni.....	25,693,879	11,539,556	5,301,868	5,131,001
Balances dues à des banques et correspondants hors du Canada et du Royaume-Uni.....	100,254,711	64,076,035	62,055,917	49,732,341
Effets à payer.....	10,842,329	9,187,617	4,489,370	1,579,945
Acceptations de lettres de crédit.....	100,473,804	90,355,973	67,896,762	48,671,585
Passif non compris sous les rubriques précédentes.....	5,754,347	6,278,946	4,992,595	4,182,095
Totaux, passif envers le public.....	3,215,593,098	2,909,530,263	2,741,554,219	2,516,149,789
Passif envers les actionnaires—				
Capital versé.....	137,269,085	144,560,874	144,674,853	144,500,000
Fonds de réserve.....	150,636,682	160,639,246	162,075,000	162,009,000
Totaux, passif envers les actionnaires.....	287,905,767	305,200,120	306,749,853	306,509,000
Grands totaux du passif.....	3,503,498,865	3,214,730,383	3,048,304,073	2,822,649,789

Dépôts, prêts et escomptes.—Les prêts et escomptes consentis par une banque constituent un critérium de la prospérité générale ainsi que de la solidité d'une banque. Ils révèlent les canaux dans lesquels est dirigée une proportion considérable des fonds confiés aux banques; de plus, la comparaison que l'on peut faire des placements faits au Canada ou à l'étranger, ainsi que la durée des prêts, sont d'un haut intérêt dans l'appréciation de la situation économique.

Les dépôts reçus par une banque, qui sont souvent le produit d'une ouverture de crédit consentie par cette banque elle-même, sont également d'une grande importance en ce qu'ils donnent la mesure du chiffre d'affaires accomplies en une période donnée. Les dépôts de fonds en espèces (en plus grande partie payables après avis ou à une date fixe) viennent, naturellement, s'ajouter aux crédits provenant de prêts ou d'ouvertures de crédit.

Les tableaux 13 et 14 énumèrent les dépôts effectués et les prêts consentis par les banques chartrées canadiennes, pendant les années 1928 à 1932.